

# ATTESTATION

POUR LES TRAVAUX REALISES SUR LES PARTIES COMMUNES  
D'UN IMMEUBLE COLLECTIF

Immeuble :

Je soussigné (e)

Copropriétaire dans l'immeuble sis :

Certifie que tous les lots dont je suis propriétaire

le(s) seul(s) lot(s) suivant(s):  
(vos numéros de lots figurent sur vos relevés des charges)

Sont affectés exclusivement à l'habitation.

Le / /

Signature:

## ATTENTION : REPONSE OBLIGATOIRE

**La T.V.A. à 5,5 % exige le retour de TOUTES les attestations. En cas de non retour la T.V.A. sera facturée à 19,6 %.**